



Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 19 Juin 2024

Le dix neuf juin deux mille vingt quatre à 21H50, au Stade Intercommunal du Pays de Fayence, 690 Chemin de la Garelle 83440 Fayence, s'est réuni le bureau et du Comité de direction ci-après relaté.

Sont présents : Thierry PEDRAZZOLI Président, Julien BOGIRAUD Trésorier, Jonathan DELGRANGE, David DERASSE,, Jérémy DI NOTA, membres du Comité. Cynthia BOGIRAUD, en qualité de secrétaire par intérim.

Absent excusé : 0

Absent non excusé : Florian DACBERT

Invité présent : Mohamed BOUKHIER

Invité absent : Pascal RIVIERE

_____ Thierry PEDRAZZOLI, préside la séance.

_____ Cynthia BOGIRAUD, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

Il rappelle que le bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

- présentation candidats au Comité 24/25
- approbation des comptes au 31/05/24
- validation primaire du budget prévisionnel 24/25
- validation primaire du règlement intérieur
- validation primaire de la charte des éducateurs
- point équipe éducateurs 24/25
- validation de l'organisation des inscriptions saison 24/25
- validation participation à la journée des sports (DL réponse 7 juillet)
- questions diverses

- Pouvoirs.

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

Le Comité directeur s'excuse du retard pris sur la réunion des éducateurs qui avait lieu en amont.

Pascal RIVIERE s'est bien présenté pour 21h, comme l'indiquait l'invitation.

1. Première résolution _____ Candidatures reçues en vue des votes du prochain Comité Directeur 2024/2025

Le comité est renouvelé avec 2 sortants chaque année, les deux plus anciens (Article 9 des Statuts)

Cette année, Thierry PEDRAZZOLI, Florian DACBERT et Jérémy DI NOTA sont sortants.

Jérémy DI NOTA ne souhaite pas poursuivre ses missions au sein du Comité Directeur.

Cynthia BOGIRAUD a indiqué avoir candidaté pour le poste de secrétaire.

Thierry PEDRAZZOLI, a indiqué vouloir poursuivre en son poste de Président.

Le comité précise avoir reçu 4 candidatures, par mail :

- Mohamed BOUKHIER, le 15/06/2024
- Pascal RIVIERE, le 16/06/2024
- Thierry PEDRAZZOLI, le 16/06/2024
- Cynthia BOGIRAUD, le 16/06/2024

Les quatre candidatures sont recevables selon l'article l'Article 9 des statuts. Les cotisations sont à jour sur les 4 licences.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, pour vote à l'Assemblée générale du 01/07/2024.

2. Seconde résolution _____ Approbation de l'arrêté de comptes, courant et épargne au 31/05/2024

Le trésorier présente les comptes arrêtés au 31/05/2024 qui ont permis de déposer les éléments auprès du cabinet comptable SECMA en vue de la réalisation du Bilan comptable de l'exercice correspondant à la saison 2023/2024, soit du 01/06/2023 au 31/05/2024.

Solde sur le compte courant : 10509,01€

Solde du compte épargne : 45918,35€ dont 33000€ de subvention Communauté de Commune pour la saison 2024/2025 perçue en 21 mai 2024, transféré sur le livret A le 29/05/24.

Solde global au 31/05/2024 : 56427,36€

L'argent disponible sur le compte épargne est réservé à l'achat des maillots de match bleus qui étaient en rupture sur la saison 2023/2024.

Les maillots ont été commandés au 19/06/2024 par mail.

Les prévisions d'effectifs ont également été communiquées à l'équipementier pour commandes des quantités de packs joueurs et ainsi éviter les ruptures, mail envoyé le 19/06/2024.

Le Trésorier précise un report à nouveau sur l'exercice suivant en lien avec des dépenses de la saison passée, pour un montant de 10324,50€

- Solde District : 2053,00€

- Solde Ligue Méditerranée : 2975,50€

- Enveloppe sorties de fin d'année équipes jeunes : 2713,25€

- Soirée du 21/06/2024 : 2420,00€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, pour vote à l'Assemblée générale du 01/07/2024.

3. Troisième résolution _____ Validation des Budgets prévisionnels 2024/2025

Le trésorier et le président présentent deux scénarios de budgets.

Un premier budget réalisable avec un dynamisme événementiel à maintenir et un second budget plus prudent afin de stabiliser le résultat obtenu sur la saison passée. Un exemplaire de chaque est disponible en annexe. Les membres du Comité ont reçu un exemplaire en amont de la réunion de ce jour.

Le trésorier répond aux questions.

Le budget prudent, disponible en annexe, est retenu.

Le club prévoit donc le budget global suivant :

Recettes : 177588,00€

Dépenses : 175208,00€

Trésorerie de fin de saison 2023/2024 : 13265,61€

Résultat : 15645,61€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, pour vote à l'Assemblée générale du 01/07/2024.

4. Quatrième résolution _____ Validation primaire du règlement intérieur

Le projet de Règlement Intérieur 2024/2025 à voter à l'Assemblée générale est présenté au Comité Directeur.

Il est lu intégralement par chacun.

Un exemplaire avait été envoyé en amont de la réunion.

Le président répond aux questions.

Le projet de Règlement intérieur est adopté par le Comité Directeur en l'état.

Un exemplaire est disponible en annexe.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, pour vote à l'Assemblée générale du 01/07/2024.

5. Cinquième résolution _____ Validation primaire de la charte des éducateurs

La saison dernière les éducateurs ont eu une Charte afin de fixer les droits et les devoirs de chacun.

Cette charte est ici mise à jour et sera présentée à la réunion de rentrée des éducateurs.

Chaque membre du Comité Directeur a reçu un exemplaire en amont de la réunion de ce jour.

La Charte est lue intégralement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Sixième résolution _____ Point équipe éducateurs 24/25

Le Comité Directeur a reçu une candidature spontanée pour un éducateur Gardien : Monsieur Mark OVERALL. Il parle exclusivement l'anglais, nous avons pris contact avec lui. Nous avons reçu son CV et avons eu accès à ses réseaux sociaux. Le candidat semble qualifié. Il ne demande pas de rémunération.

Le responsable de catégorie foot à réduit et le responsable de catégories foot à 11 devront prendre contact avec lui.

Les deux contacts que nous avons pour encadrer l'équipe U12 se sont rétractés, du fait des trajets trop importants pour venir des Alpes maritimes.

Le Directeur technique envisagé se rétracte également pour raison de distance kilométrique.

Jean-Luc CASTILLA a été contacté pour prendre en charge l'équipe U6.

Il manque toujours des éducateurs sur les catégories U6, U9, U12, U16.

Une réunion de rentrée pour la cohésion au sein de l'équipe éducative et de façon à uniformiser les pratiques éducatives. La date de la journée d'intégration sera communiquée ultérieurement.

Le club a budgété une enveloppe formation 2024/2025, pour les éducateurs et les arbitres, il sera attendu des éducateurs de s'investir lors de ces formations, qui seront obligatoires, sur certaines catégories.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7. Septième résolution _____ Validation de l'organisation des inscriptions saison 24/25

Le secrétariat est prêt à prendre les inscriptions depuis le 06/06/2024.

Afin de procéder aux inscriptions, le secrétariat attend les listes de joueurs validés pour la saison prochaine. Il manque la liste des U11 et U12.

L'inscription se fera en ligne sur le site du Club "Sport Région".

La procédure complète sera affichée au stade fin juin et envoyée par message sur les groupes de parents des équipes.

Des permanences seront proposées fin juin, puis en septembre.

Les inscriptions seront closes au 20/09/2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

8. Huitième résolution _____ Validation participation à la journée des sports (DL réponse 7 juillet)

Le club est sollicité comme chaque année par la Communauté de Commune pour participer à la journée des sports, qui se déroulera le samedi 07/09/2024.

Nous avons besoin d'éducateurs pour représenter le club sur les catégories en recrutement :

Le club confirme sa présence par mail à la communauté de commune en réponse au mail reçu le 13/06/2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

10. Questions diverses

Le président prend la parole et introduit que plusieurs membres du comité directeur ressentent un mal être depuis plusieurs mois et qu'ils ne veulent pas poursuivre leurs missions au sein du Club. Le Comité souhaite donc trouver un Comité complet en remplacement, dès que possible, une fois l'Assemblée générale purgée. Par conséquent, Mohamed BOUKHIER, candidat en date du 15/06/2024, pourrait remettre sa candidature en considération.

Florian DACBERT et Pascal RIVIERE, étant absents, n'ont pas pu s'exprimer à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23 heures 00.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Prochaine réunion le 01/07/2024 à 19h30, pour l'Assemblée générale ordinaire.

Le président de séance

Thierry PEDRAZZOLI

Le secrétaire de séance

Cynthia BOGIRAUD